

JUSTICE PÉNALE & MÉDIAS ENTRE MÉFIANCE ET PASSION ?



Tramway ligne 1 et 4, (arrêt Louis Blanc, Albert 1^{er}- Cathédrale)
Tramway ligne 2, (arrêt Corum)
<http://tam.cartographie.pro/>

Amphithéâtre C - Bâtiment 1
Faculté de Droit et de Science politique
39 rue de l'Université (entrée rue de l'École Mage)
MONTPELLIER

Contact : Equipe de droit pénal de Montpellier-EDPM
Faculté de Droit et Science politique de Montpellier
Marie-Claude Vernet : marie-claude.vernet@umontpellier.fr
Tél : 0434432925



Vendredi 23 novembre 2018 - 14 heures
Faculté de Droit et Science politique
Bâtiment 1 - Amphi C Paul Valéry



JUSTICE PÉNALE & MÉDIAS ENTRE MÉFIANCE ET PASSION ?

Seconde session

*Regards croisés sur les rapports entre justice pénale et médias
au cours des enquêtes*

Organisation scientifique
Madame **Marie-Christine Sordino**, Professeur
& Monsieur **Olivier Sautel**, Maître de Conférences - HDR
(EDPM-UMR 5815)

Sous la présidence de Monsieur **Olivier Sautel**,
Maître de Conférences – HDR à l'Université de Montpellier
(EDPM-UMR 5815)

Monsieur **Gwenaël Cadoret**, Journaliste

Monsieur le Bâtonnier **Gérard Christol**, Barreau de Montpellier

Monsieur **Jean Philippe Lecouffe**, Sous-Directeur de la Police Judiciaire,
Gendarmerie Nationale

Monsieur **Éric Maurel**, Procureur de la République près le Tribunal de
grande instance de Nîmes

Première session

Justice pénale et médias : enjeux juridiques et judiciaires

Sous la présidence de Madame **Marie-Christine Sordino**
Professeur à l'Université de Montpellier
Directrice de l'Équipe de droit pénal (EDPM-UMR 5815)

*Médias et justice. Encadrement juridique du traitement médiatique de
l'action de la justice*

Monsieur le Professeur **Emmanuel Derieux**, Université de Paris II,
Panthéon-Assas

La justification d'une diffamation : bonne foi et débat d'intérêt général

Monsieur le Professeur **Jean-Christophe Saint-Pau**, Doyen de la Faculté
de Droit et Science politique de Bordeaux, Université de Bordeaux

Troisième session

Réflexions sur l'appréhension médiatique du terrorisme

Sous la présidence de Monsieur **Éloi Clément**
Maître de Conférences à l'Université de Montpellier (EDPM-UMR 5815)

Maître **Luc Abratkiewicz**, Avocat, Barreau de Montpellier

Monsieur **Christophe Barret**, Procureur de la République près le Tribunal
de grande instance de Montpellier

Monsieur **Jérôme Bonet**, Directeur de la communication, Police Nationale